

Agent(e) de Prévention et de Sécurité (Titre à Finalité Professionnelle) + SSIAP

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2023P075S04141

Organisme responsable et contact

GRETA DU LIMOUSIN
BEAUZETIER Pauline
07.82.27.92.66
pauline.beauzetier@ac-limoges.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette
composante seront précisés et détaillés dans
la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Maîtriser la langue française est
indispensable, le niveau B1 du CECRL est
requis. Être apte physiquement, cette aptitude
doit être attestée par un certificat médical
datant de moins de 3 mois, pour le
SSIAP. Casier judiciaire vierge. Pas de
procédure judiciaire en cours. L'intégration
dans la formation est soumise à l'obtention de
l'autorisation préalable auprès du Conseil
National des Activités Privées de Sécurité
(CNAPS). Justifier de cinq ans de présence sur
le territoire.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre aux besoins en compétences des entreprises, et en qualification des publics afin de faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

Ouverture et présentation de formation - Ouverture / Eléments administratifs complémentaires / présentation du formateur référent / Visite des plateaux techniques - 4 hUV1 - Module Secourisme - Secours à personnes Certification SST - 14 hUV 2 - Module environnement juridique - Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires Respecter la déontologie Professionnelle Connaître les dispositions utiles du code pénal Application de l'article 73 du code de procédure pénale Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche Connaître les principes de la République française - 22 hUV 3 - Module gestion des conflits - Être capable d'analyser les comportements conflictuels. Être capable de résoudre un conflit. Être capable de gérer une situation conflictuelle - 14 hUV 4 - Module stratégique - Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes. Réaliser une remontée d'informations. - 7 hUV 5 - Module prévention des risques d'incendie - Initiation au risque incendie - 7 hUV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier - Application de l'art. 73 du code de procédure pénale. Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS - 7 hUV 7 - Module sensibilisation aux Risques terroristes - Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes Réagir face à une attaque Secourir - 13 hUV 8 - Module professionnel - Appliquer les techniques d'information et de communication Savoir transmettre les consignes et les informations Préparer la mise en oeuvre des missions de l'APS Savoir contrôler les accès Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes - 45 hUV 9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages - Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages - 7 hUV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité - Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection - 7 hUV 11 - Module gestion des risques -

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de sûreté et de sécurité privée - Niveau 4 : **Baccalauréat**
(Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------|---------------|--------------|-----------|
| 00478909 | du 16/09/2024 au 13/12/2024 | LIMOGES (87) | GRETA DU LIMOUSIN | | Non éligible | |
| 00478908 | du 14/10/2024 au 26/02/2025 | Saint-Pantaléon-de-Larche (19) | AFPA ACCES A L' EMPLOI | | Non éligible | |

00478907

du 04/11/2024 au
26/02/2025

LIMOGES
(87)

AFPA ACCES A L'
EMPLOI

Non
éligible



00523453

du 10/02/2025 au
30/05/2025

Saint-
Pantaléon-de-
Larche (19)

AFPA ACCES A L'
EMPLOI

Non
éligible



00523454

du 03/03/2025 au
24/06/2025

LIMOGES
(87)

AFPA ACCES A L'
EMPLOI

Non
éligible

